

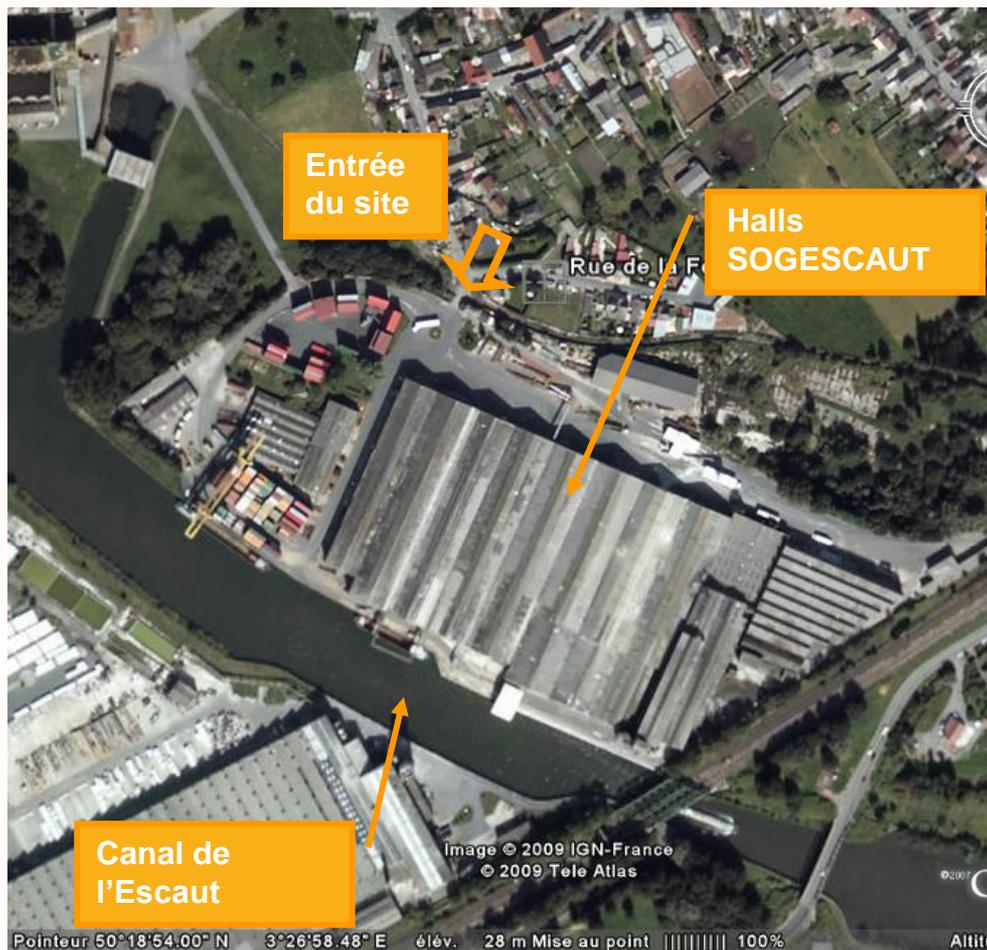


Réunion d'information

Présentation de la Société ETERNIT
24 SEPTEMBRE 2018 – Prouvy



VUE AERIENNE



Site en bordure du Canal de l'Escaut,

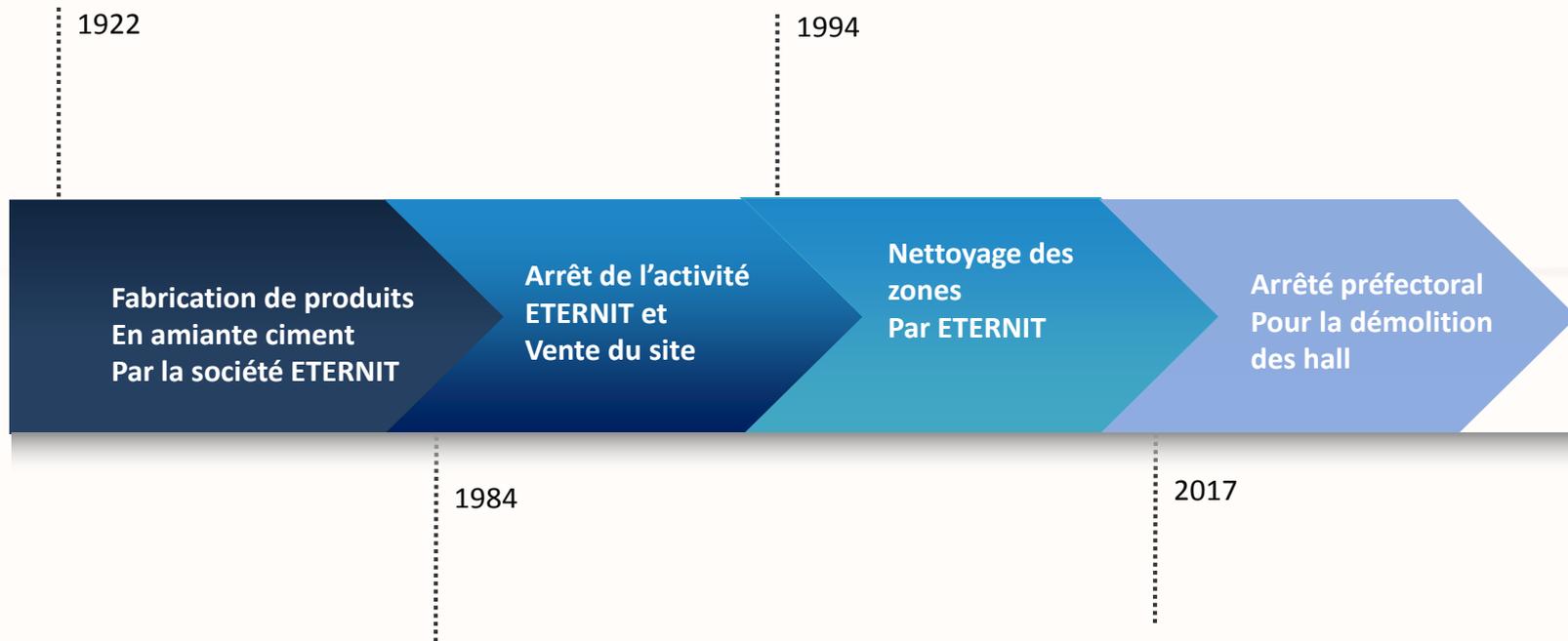
Terrains : 78 000 m²

Bâtiments: 40 000 m²

Début de la construction: 1922

Depuis 1984 : SOGESCAUT exploite les bâtiments comme plate-forme de stockage de céréales, de produits minéraux et de petits équipements

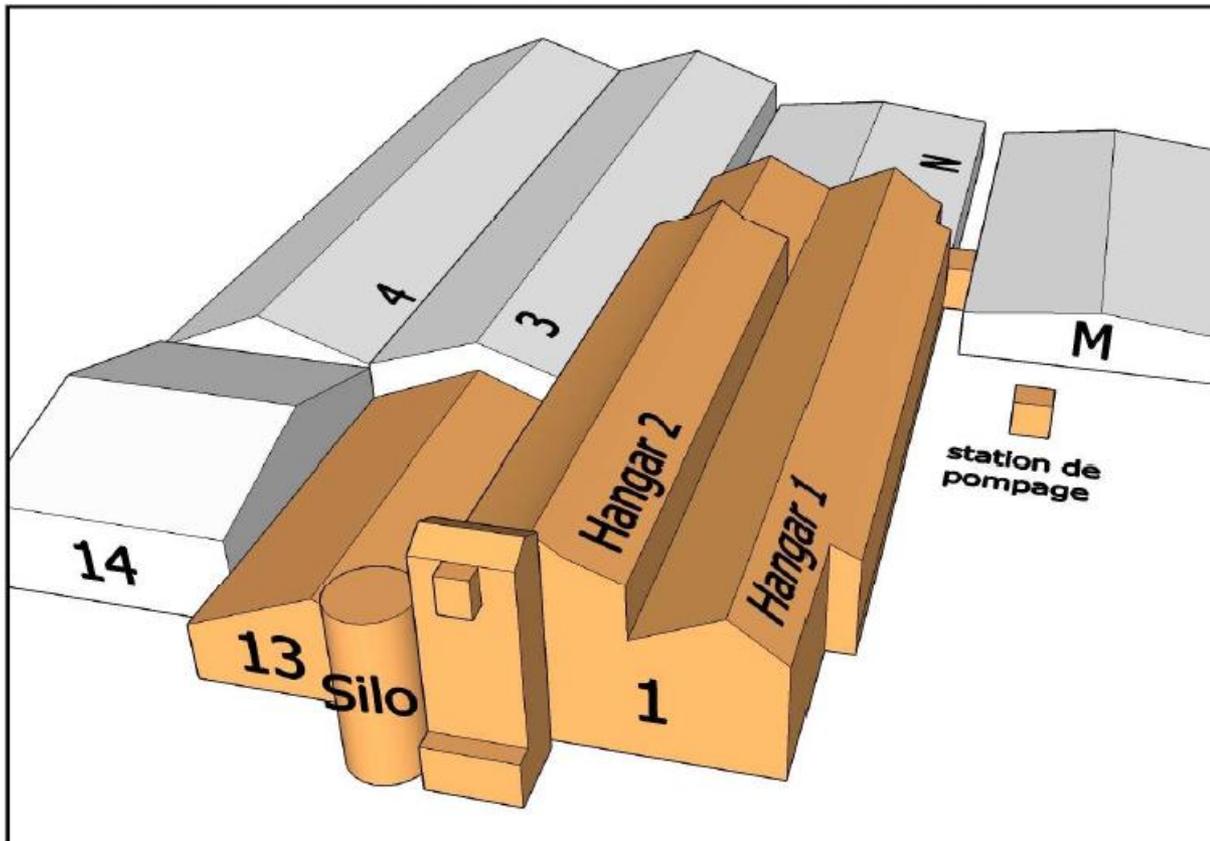
VENTE DU SITE PAR ETERNIT EN 1984



Une zone bien délimitée éloignée des habitations



Figure 1 : Identification des bâtiments à désamianter et à démolir (en orange)



Des sociétés expérimentées dans le milieu industriel et qualifiées dans leur domaine



CERTIFICAT QUALIBAT
TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM305 Validité du 25/03/2018 au 24/03/2019

Situation administrative et juridique

Date de création : 26/11/2002 Dénomination sociale : TECHNOLOGIE INDUSTRIALI & AMBIENTALI
 Forme juridique : SEP Adresse : TECHNOLOGIE INDUSTRIALI & AMBIENTALI
 Capital : 2 200 000 Taux de participation : 73

Registre du commerce : 982 52 45 36 Fax :
 RC PARIS CEDP
 Etablissement : DUBINI STEFANO PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
 Directeur : M. DUBINI STEFANO
 Directeur adjoint : M. BAPTISTE

	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
CA	26 965 000	CAB
EFFE	20 848 000	CAB

Les entités de la déconstruction Colas changent de nom



TIA & Co
Technologie industrielle & ambiante

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Les activités sont données à titre d'information suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF 3454-2012 "Travaux de traitement de l'amiante - Matériel technique pour la certification des sites"

Secteur d'activité	
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Installations fixes de traitement de l'amiante Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Matériel et équipement de transport Niveau d'empoussièrément : 3 - Date maj du D.U. : 02/11/2017

*Abréviations : PRE2 : pré-certification ; PRO2 : certification provisoire

Références

L'entité certifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF 3454-2012 "Travaux de traitement de l'amiante - Matériel technique pour la certification des sites". En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme NF 3454-2012.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Richard THOMAS



Un suivi de chantier assuré par des professionnels



Site SOGESCAUT
12 rue de la Fontaine
PROUVY (59)

**Travaux de désamiantage et de
déconstruction sélective d'anciens
hangars dédiés à la fabrication
d'amiante-ciment**

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(CCTP)

NUDEC: un bureau d'étude qualifié et expérimenté

NUDEC dispose des qualifications OPQIBI pour les domaines suivants :

- **Qualification 1208** : Étude de démolition d'ouvrages,
- **Qualification 0902** : Maîtrise d'œuvre en désamiantage,
- **Qualification 1907** : Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la déconstruction de bâtiment

NUDEC Groupe BURGEAP-GINGER possède **les certifications et habilitations requises** pour intervenir en milieu susceptible de contenir de l'amiante.

NUDEC dispose de collaborateurs formés à la prévention des risques liés à l'amiante

Les axes métiers et expertises de NUDEC avec un fort retour d'expérience sont :

- Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage de désamiantage,
- Conseil et expertise pour la gestion stratégique de la problématique amiante à différentes échelles,
- Gestion de l'amiante dans les sols et les enrobés,
- Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage de désamiantage en sites occupés.

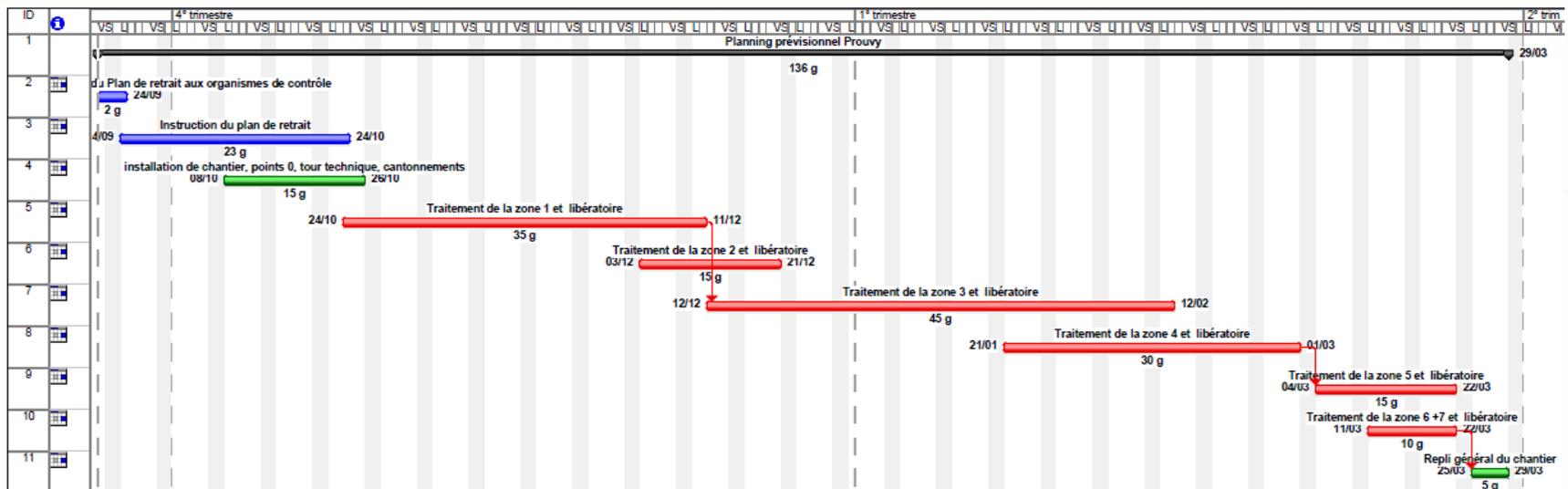


Un planning maîtrisé

La qualité de travail nécessite de prendre du temps



- 5 mois de retrait de l'amiante



- 2 mois de démolition
- FIN DE CHANTIER EN MAI 2019

Un site sécurisé, sous surveillance



ETERNIT fait réaliser un suivi de chantier strict :

- Qualité de l'air: suivi par un laboratoire extérieur
- Suivi de l'état du confinement par le bureau d'étude
- Visites et réunions de chantier périodiques par le Bureau d'étude et ETERNIT